



DEUX CENT VINGT-TROISIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Samedi 29 mars 2025
Siège social et vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

En personne : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, M Lorek, M. Lovenuk, V. Mauro, M. Oakes, S. Payeur, J.-P. Pelletier, M. Perreault
Par vidéoconférence : E. Grunerud, V. McCullough

Élève conseillère : I. Belda-Wright, C. Pye

Administration : R. Brunelle Crupi, A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M.-F. Tousignant, G. Beauce

Invitée : C. Savage, direction de l'École catholique de l'Enfant-Jésus

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 9 h avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°223-01 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 223^e réunion régulière, tenue le 29 mars 2025, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

4.1 Deux cent vingt-deuxième réunion régulière du 13 février 2025

Résolution n°223-02 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 222^e réunion régulière tenue le 13 février 2025, tel que modifié : suppression du nom de Conseillère Payeur de la liste des présences.

Adoptée

4.2 Cinquante-cinquième réunion extraordinaire du 18 octobre 2024

Résolution n°223-03 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 55^e réunion extraordinaire tenue le 18 octobre 2024, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidence

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Conseillère Gleeson fait le point sur les formations prévues pour 2024-2025 et encourage les conseillers à continuer de participer activement aux formations offertes par l'AFOCSC. Elle fournit également une mise à jour sur divers dossiers en cours et mentionne que la présidence et la vice-présidence prendront part à la journée de démarchage politique prévue en mai.

7.1.2 Congrès de l'AFOCSC

Le congrès de l'AFOCSC se tiendra du 28 au 30 mai à Toronto.

Résolution n°223-04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue les conseillers scolaires suivants au congrès de l'AFOCSC du 28 au 30 mai 2025 à Toronto : Conseillère Gleeson et Conseillère Payeur

Adoptée

7.2 Rapport des élèves conseillères

7.2.1 Rapport d'activités

Les élèves conseillères, Isabella Belda-Wright et Charlotte Pye, présentent un rapport des activités ayant lieu à l'ÉSC de La Vérendrye et l'ÉSC des Satellites depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3 Rapports de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées par la direction de l'éducation depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.2 Présentation des écoles – École catholique de l'Enfant-Jésus

Dans le cadre de la présentation intitulée *Réflexion, action, évolution*, Mme Claudine Savage, direction de l'École catholique de l'Enfant-Jésus, présente l'engagement de l'école envers la réconciliation avec les peuples autochtones. Avec l'appui du Conseil, l'école s'implique activement dans le dossier PNMI afin d'approfondir son parcours vers une réconciliation plus authentique et significative. En offrant aux élèves des opportunités concrètes et pertinentes, ceux-ci développent une appréciation plus grande de la culture autochtone. L'école vise également à créer des liens entre la culture autochtone et les cultures propres à chaque élève, peu importe leur parcours. À travers ces démarches, l'objectif est de former des agents du changement, capables de contribuer positivement à leur communauté locale et au-delà.

7.3.3 Projets d'immobilisation

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le rapport des projets d'entretien et d'immobilisation 2025.

7.3.4 Plan d'action de la réussite en mathématiques - rapport intérimaire

Mme Monia Lalande, surintendance de l'éducation, présente le rapport intérimaire du plan d'action pour la réussite en mathématiques, offrant un aperçu des initiatives mises en place depuis son lancement ainsi que des résultats obtenus jusqu'à présent. Elle souligne les progrès significatifs réalisés, de même que l'impact positif des visites des conseillers pédagogiques dans les écoles.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Desbiens présente le rapport de la réunion du CCED qui s'est tenue le 3 mars 2025.

Résolution n°223-05 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel que présenté.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Conseillère Perreault présente le rapport de la réunion du Comité des politiques qui s'est tenue le 24 février 2025.

Résolution n°223-06 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications aux politiques « Comité consultatif pour l'enfance en difficulté », « Inclusion en éducation de l'enfance

en difficulté », « Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience », « Prévention des maladies transmissibles », « Processus budgétaire », « Santé et sécurité », Drogues, alcool, médicaments et tabac en milieu de travail », « Interventions en cas de situations de crises » et « Communication efficace liée au traitement des plaintes de parents », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°223-07 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne les politiques « Utilisation d'un animal d'assistance » et « Transport scolaire », telles que présentées.*

Adoptée

Résolution n°223-08 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des politiques, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°223-09 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Mauro

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Assiduité et absentéisme », telles que présentées.*

Adoptée

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Conseillère Gleeson présente le rapport de la réunion du CPP qui s'est tenue le 25 février 2025.

Résolution n°223-10 proposée par Conseiller Pelletier appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité de participation des parents, tel que présenté.*

Adoptée

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Néant.

8.9 Comité responsable de l'évaluation de la direction de l'éducation

Conseillère Gleeson présente le rapport des réunions du Comité responsable de l'évaluation de la direction de l'éducation qui se sont tenues les 10, 12 et 18 mars 2025.

Résolution n°223-11 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité responsable de l'évaluation de la direction de l'éducation, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Calendrier provisoire des réunions du Conseil

Mme Major-Levesque présente le calendrier provisoire des réunions du Conseil pour l'année scolaire 2025-2026. Il a été suggéré d'avoir les réunions de mai en personne, plutôt que celles prévues à la fin mars ou au début avril, en raison des conditions météorologiques (tempêtes de neige notamment) parfois imprévisibles dans notre région. Mme Major-Levesque précise que cette demande sera prise en compte dans la mesure du possible. Il est donc proposé, pour l'année scolaire 2025-2026, de modifier le calendrier comme suit : déplacer la réunion de mars au jeudi 26 mars 2026 (en vidéoconférence) et d'avoir la réunion de mai en personne, à Thunder Bay, le 2 mai 2026.

Résolution n°223-12 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le calendrier des réunions du Conseil pour l'année scolaire 2025-2026, tel que modifié : le changement de la réunion de mars au jeudi 26 mars 2026 à 17 h 30 par vidéoconférence et celui de la réunion de mai au samedi 2 mai 2026 à 9 h en présentiel.

Adoptée

9.2 Rapport de l'état des dépenses

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le rapport de l'état des dépenses au 28 février 2025

Résolution n°223-13 proposée par Conseillère McCullough, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport de l'état des dépenses au 28 février 2025, tel que présenté.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°223-14 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Perreault

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

*Rapport de la présidence
Administration
Finances et immobilisations
Ressources humaines
Questions des membres*

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°223-CP07 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.*

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°223-CP01 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport des recommandations du comité d'admission, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°223-CP02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Lorek

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport 12-2.2 Regroupement des services administratifs, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°223-CP03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Oakes

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel RH 2024-25 : 13, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°223-CP04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport Divulgarion des salaires – année 2024 RH 2024-25 : 14, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°223-CP05 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le bilan des congés et de l'assiduité : 2023-2024 – RH 2024-25 : 15, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°223-CP06 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Mauro

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des ressources humaines et des négociations, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°223-15 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lorek

QUE *le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.*

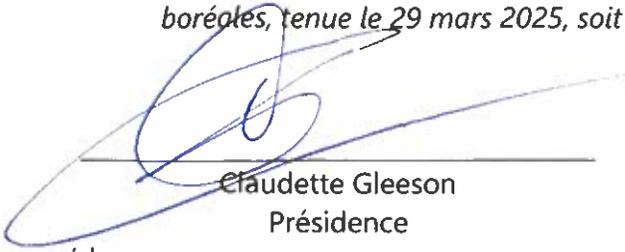
13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n°223-16 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère McCullough

QUE la séance de la 223^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 29 mars 2025, soit levée à 11 h 55.



Claudette Gleeson
Présidence

/gb

Adoptée



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation